

FAU DE PARIS TSA 31377 75621 PARIS CEDEX 13

SASU DS FASHION GROUP

3 RUE LEON CLADEL 75002 PARIS

1122878



Du lundi au vendredi de 8h à 18h 24h/24, 7j/7 pour les urgences

Votre agence en ligne http://agence.eaudeparis.fr 2030901401179

SASU DS FASHION GROUP COMPTABILITE FOURNISSEURS 130 RUE REAUMUR 75002 PARIS FRANCE

Évolution de votre consommation en m^o

200													
100	sension and desired		-evan-colore		Cardigate, you have	CONTRACTO	O MANUAL DE	WILLIAM PAGE	helber million files	POLITICA DA LOS	MC4C+UAXXAP	Diwini bu di Maria	w/interdiscip
	1 Jrm 18	2 Trm 18	3 Trm 18	# Yrm 18	Trm 19	2 Trm 19	3 frm 19	11m 19	1 frm 20	7 Trm 20	3 Trm 20	1 Trm 20	

Moyenne de votre consommation sur les 12 derniers trimestres: 91 m³/trimestre

MESSAGES

Le débit minimal observé le jour du télérelevé est de : O litre/heure. Consultez le détail journalier de votre consommation sur www.eaudeparis.fr. Votre prochaine facture est prévue le 10/02/2021

FACTURE TRIMESTRIELLE

N° 2020103754291 DU 3 NOVEMBRE 2020

Votre abonnement		19,61 € TTC
Votre consommation	59 m³	202,07 € TTC
Total		221,68 € TTC
Solde antérieur		0,00 € TTC
Montant net à prélever		221,68 € TTC

Le montant de cette facture sera prélevé automatiquement le 17 novembre 2020.



Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées :

Nom du titulaire du compte :

SASU DS FASHION GROUP

Nom de la banque :

HSBC VILLEPINTE

Numéro de compte :

FR76 3005 6009 2609 2600 1789 754

Tal BHER Many

Identifiant du créancier SEPA:

FR46ZZZ559454

Référence unique de mandat :

FR46ZZZ5594540000037939

En cas de modification des références de ce compte, merci de le signaler à notre Service Client

VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Compteur n°	Ancien index		Nouvel index	1	Consommation		
C05AE011192	TÉLÉRELEVÉ LE 07/08/20	6132	TÉLÉRELEVÉ LE 30/10/20	6191		59 m³	
			e de la companya de				
		91				59 m³	

		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant TVA €	Montant € TTC
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU				83,13		4,57	87,70
ABONNEMENT Location et entretien du système de comptage 040	du 01/10/20 au 31/12/20	1	18,5900	18,59	5,5 %	1,02	19,61
CONSOMMATION Fourniture d'eau potable Part de la ville Préservation des ressources en eau	du 07/08/20 au 30/10/20 du 07/08/20 au 30/10/20 du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³ 59 m³ 59 m³	1,0063 0,0150 0,0700	. 59,37 0,89 4,13	5,5 % 5,5 % 5,5 %	3,26 0,05 0,23	62,63 0,94 4,36
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs)	du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³	0,0025	0,15	5,5 %	0,01	0,16
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES SECTION DE L'ASSAINISSEMENT DE PARIS				98,86	1000	8,88	97,74
Collecte des eaux usées	du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³	0,4090	24,13	10,0 %	2,41	26,54
SIAAP * Transport et épuration des eaux usées	du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³	1,0970	64,73	10,0 %	6,47	71,20
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU				33,89		2,35	36,24
Lutte contre la pollution Modernisation des réseaux de collecte	du 07/08/20 au 30/10/20 du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³ 59 m³	0,3800 0,1850	22,42 10,92	5,5 % 10,0 %	1,23 1,09	23,65 12,01
VOIES NAVIGABLES FRANCE ** Voies Navigables de France	du 07/08/20 au 30/10/20	59 m³	0,0093	0,55	5,5 %	0,03	0,58
TOTAL Solde antérieur Montant net à prélever				205,88		15,80	221,68 0,00 221,68

Prix au litre TTC (hors abonnement): 0,00342 €

TVA : acquittée sur les débits

Dont TVA 5,5 % : 5,83 € sur la base de 106,10 € Dont TVA 10,0 % : 9,97 € sur la base de 99,78 €

MUTEGY

8 SC/6/6/CC

À qui s'adresser en cas de réclamation ? EAU DE PARIS - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Abonnés : EAU DE PARIS Pôle Réclamations - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13 Et si un différend subsiste : MÉDIATION DE L'EAU - BP 40463 - 75366 PARIS CEDEX 08 ou en ligne sur http://www.mediation-eau.fr

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto de la présente facture, en saisissant directement le tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 euros et le tribunal de grande instance au-delà de ce seuil.

^{*} SIAAP : SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

^{**} Délibération d'Eau de Paris décidant de répercuter la redevance VNF sur le prix de l'eau facturé à l'usager : 2014-182 du 19 décembre 2014